

Réaménagement du Parking du Refuge



Ce projet concerne le réaménagement d'un terrain dédié jusqu'à présent au stationnement libre pour les usagers du stade de rugby, des Arènes, de la crèche et les personnes travaillant dans Uzès ou se rendant aux marchés hebdomadaires. La construction du centre culturel et des congrès L'Ombrière a conduit la Communauté de Communes Pays d'Uzès et la commune d'Uzès à mutualiser cet espace de stationnement localisé sur le site du Refuge.

Des travaux importants on été mis en oeuvre afin de créer ce parking multiservices :

- › Démolition du skatepark et de l'ancienne infirmerie des Arènes
- › Confection de zones de circulation
- › Plantations d'arbres et d'arbustes
- › Installation de l'éclairage public
- › Création rampe et circulation PMR

<https://www.uzes.fr/ma-mairie/grands-projets-de-ville/archives/travaux-2021/reamenagement-du-parking-du-refuge?>

- Remise en état des murs existants
- Renforcement de la vidéoprotection sur le site (à venir)

La problématique de la désimperméabilisation des sols a été bien évidemment prise en compte dans l'aménagement, c'est pourquoi une centaine d'arbres et arbustes ont été plantés, des noues paysagères végétalisées destinées à la collecte et à l'infiltration des eaux de ruissellement sur 1200m² évitant le rejet direct des eaux dans le réseau pluvial ont été réalisées, le revêtement en enrobé a été strictement limité à la zone de circulation.



Ses atouts

- **Parking réaménagé de 350 places** qui dessert de façon optimale et gratuite les équipements existants
- **Renforcement de l'offre de stationnement** les jours de forte affluence à Uzès : marchés, manifestations culturelles et touristiques dans la ville (Les Dimanches d'Uzès, le weekend de la Truffe, Uzès Danse, Les Nuits Musicales...)
- **Installation de sanitaires gratuits**
- **Installation d'une aire de vidange pour les camping-cars** qui permet la distribution d'eau potable ainsi que la récupération des eaux usées de camping-cars et le rinçage des cassettes WC
- **Mise en place d'une borne de recharge pour deux véhicules électriques**
- **Installation d'une borne de remplissage d'eau** destinée aux entreprises travaillant sur la commune gérée par un système de badge. L'alimentation en eau sera facturée aux entreprises, afin qu'elles ne se servent plus sur les bornes à incendie de la ville.

Enfin, Il est important de souligner que du fait de son emplacement en lisière des rues piétonnes et des axes de circulation d'une part et de sa gratuité d'autre part, il favorise et incite un accès au centre-ville à pied ou à vélo. En somme, ce projet s'inscrit dans une opération plus vaste visant à désengorger le centre-ville en garantissant les conditions d'une ville plus accessible.



Projection Atout Mobilité :

L'idée est d'intégrer cet équipement au futur aménagement de la liaison cyclable par le Vieux chemin de Nîmes visant à prolonger la voie verte existante en direction du Pont du Gard.

Budget et planning réalisé



Budget et planning réalisé

Maître d'ouvrage : Ville Uzès

Maître d'oeuvre : Bureau d'étude CERE

Entreprises :

Qualiconsult : Coordonateur SPS

Lautier-Moussac : Entreprise VRD

SPIE : Eclairage Public

IDVERDE : Espaces verts

Sagelec : Sanitaires publics

Aires services : Borne de vidance camping-car

SMEG/Enedis : En charge du déplacement de la borne de recharge électrique

2022 : Inauguration - 8 avril

> Le parking du Refuge en chiffres

Budget : 748 100 € HT (sans vidéoprotection)

Subventions attribuées (financement sur montant prévisionnel de 730 000 € HT) :

ETAT DSIL Plan de relance : 219 000 € (30%)

REGION : Bourg Centre : 120 000 € (16.4%)

CCPU Fonds de concours : 195 500 € (26.8%)

Part communale : 195 500 € (26.8%)



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)